

## Le Département signe une convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer du Gers



Le Département signe une convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer du Gers

**Mercredi après-midi, dans les locaux du Centre Territorial de Santé de Vic-Fezensac, la présidente du comité gersois de la Ligue contre le cancer, Nadia Benoît, a signé une convention de partenariat avec Philippe Dupouy, président du Département.**

Nadia Benoît était accompagnée de **Marie-Françoise Fernandez**, trésorière de la Ligue et administratrice, et de **Josette Ambrosi**, bénévole à la Ligue depuis plus de 20 ans et administratrice.

Etait présente également **Julie Ribet**, directrice du Centre Départemental de Santé.



En préambule, **Nadia Benoît** a souligné qu'elle appréciait de ne pas signer la convention dans les locaux de la Ligue à Auch ou dans les locaux du conseil départemental mais dans un territoire, pour la symbolique que cela représente : « Dans les territoires où la population reste encore éloignée des grands centres de soin, de l'information à la santé, c'est important que nous soyons venus vers eux pour signer cette collaboration. »

Cette signature concrétise une volonté commune à l'échelle d'un même territoire de conjuguer les efforts, les objectifs et les actions au bénéfice des Gersois qui se battent contre une maladie terrifiante : 11 000 personnes dans le Gers sont atteintes de cancer et 1000 personnes dans le département chaque année vont être confrontées à cette maladie.

Elle a rappelé que le comité de la Ligue contre le cancer du Gers accompagne ces personnes ainsi que leurs aidants grâce à la générosité des Gersois dans un parcours de soins complémentaires aux soins curatifs comme le soutien psychologique, le soutien diététique, les ateliers collectifs pour sortir de l'isolement.

Dans les Centres Territoriaux de Santé, les malades sont accueillis par les professionnels de la Ligue et la Ligue souhaite développer ce déploiement sur le territoire.

"Ces antennes sont nécessaires pour donner à tous un accès égal à la prise en charge quelle qu'elle soit " a-t-elle souligné.

Le cancer frappe tout le monde y compris des personnes qui sont déjà en précarité sociale. C'est pourquoi, au regard de la compétence en matière d'action sociale du Département, cette collaboration lui paraît cohérente et indispensable.

Nadia Benoît a remercié le Département qui répond toujours présent et a souligné la collaboration riche et fructueuse qui s'est instaurée notamment avec la direction du Centre Départemental de Santé et sa directrice Julie Ribet qu'elle a remerciée pour son écoute et sa disponibilité mais une collaboration aussi avec Gers solidaire avec lequel La Ligue va à la rencontre du public précaire.

Elle s'est autorisé une demande : fort du constat que la maladie génère très vite des difficultés financières, le comité dispose d'une commission sociale pour aider financièrement les personnes en difficulté et aurait besoin de l'aide du service d'action sociale du département sous la forme d'un référent qui pourrait accompagner les malades lorsqu'ils sont amenés à remplir des dossiers.

Elle a conclu en disant sa fierté de conclure cette collaboration et de faire partie des départements exemplaires en matière de coopération et de lutte contre le cancer



**Philippe Dupouy** a souligné que la signature de cette convention avait pour vocation de renforcer un partenariat historique et de permettre à la Ligue de fonctionner dans de meilleures conditions en lui apportant des services et soutiens complémentaires.

Il voit aussi dans cette signature une reconnaissance de la collectivité pour tout le travail mené par la Ligue à travers ses diverses actions.

Il a également relevé la dimension symbolique de la signature dans ce lieu, le Centre Territorial de Santé, qui fonctionne bien.

Et même si la santé ne relève pas de la compétence du Département, il est de sa responsabilité d'apporter son aide aux personnes vulnérables à travers sa compétence en matière d'action sociale.

Pour répondre à la demande de Nadia Benoît, il l'a assuré que les personnels qui traitent de l'action sociale décentralisée sont à la disposition de la Ligue.

Il a terminé par des félicitations pour le travail indispensable mené depuis des années par La Ligue.

La convention a ensuite été signée.

